

- MAIRIE DE VILLERS-BOCAGE (Calvados) -

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE  
RELATIVE AU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET  
DES EAUX PLUVIALES  
SUR LA COMMUNE DE VILLERS-BOCAGE (Calvados)**

Le public est informé que par arrêté en date du **22 août 2024**, Madame le Maire de Villers-Bocage a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur la commune de Villers-Bocage.

L'enquête publique se déroulera à la MAIRIE DE VILLERS-BOCAGE, Place Maréchal Leclerc 14310 VILLERS-BOCAGE du **mardi 17 septembre 2024 à 14h00** au **mercredi 16 octobre 2024 à 17h00**, soit pendant une période de 30 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête et un registre seront déposés dans la mairie de Villers-Bocage, et tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public.

Le dossier d'enquête sera également consultable et téléchargeable sur le site : <https://www.villersbocage14.fr/>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- déposer ses observations sur le registre ouvert en mairie ;
- adresser ses observations à Mme Odile MORON, commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : MAIRIE – PLACE MARECHAL LECLERC – 14310 VILLERS-BOCAGE ;
- adresser ses observations à l'adresse mail suivante : [mairie@villersbocage14.fr](mailto:mairie@villersbocage14.fr)

Le commissaire enquêteur, Mme Odile MORON, se tiendra à la disposition du public, pour recueillir ses observations, propositions aux jours et heures ci-après :

- ⇒ **Le mardi 17 septembre 2024 de 14h00 à 17h00**
- ⇒ **Le mercredi 2 octobre 2024 de 10h00 à 12h00**
- ⇒ **Le mercredi 12 octobre 2024 de 14h00 à 17h00**

Au terme de l'enquête, le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sera soumis à l'approbation du Conseil municipal de Villers-Bocage.

Le Maire, Stéphanie LEBERRURIER